

FFCV

Compte rendu

Sujet : séminaire arbitrage

Date : 29 Janvier 2011

Lieu : FFCV

Rapporteur : R Carlon, Erwann Lamandé

Synthèse

Le séminaire, animé par Erwann Lamandé et en présence de 20 arbitres nationaux s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Une série de propositions émerge, même si globalement les décisions propositions sont orientées plutôt vers un maintien des règles actuelles (ex 4ms).

Néanmoins, les limites de l'exercice sont atteintes : trop de sujet nous ont empêchés de mettre en place les travaux de groupe prévu, et un séminaire sur deux jours est sans doute nécessaire. Des propositions en ce sens sont faites par le groupe.

Propositions et/ou suite à donner à la réunion :

1/ Modification du règlement des compétitions :

- afin de lever toute ambiguïté, les arbitres demandent que les pilotes soient informé de la possibilité d'avoir un arbitre ayant un lien de parenté avec l'un des pilotes, tel que prévu par le règlement, exception faite du CFJ.
- vote largement majoritaire pour un maintien en l'état de la règle des 4m/S, y compris pour la classe 8.
- Pour la classe 8, une demande est formulée pour étudier la mise en place d'une limite de jauge sur les surfaces maxi des voiles, limite qui est proposée à 15m2.

2/ Proposition de composition de la commission de contrôle (membres permanents : A Garnavault, MC Ribaud de Gineste, T Picque, suppléant : C Roger)

3/ Validation du DSI : une copie du DSI devra être adressée aux arbitres, en même temps que leur ordre de mission.

4/ Une attestation de formation aux premiers secours sera désormais obligatoire pour prétendre à la formation d'arbitre. Un délai de 12 mois est proposé pour la mise à jour des arbitres en fonction.

5/ demande de certificat médical spécifique pour les arbitres à partir de 70 ans

Documents annexes: déroulement

1/ Règle de renouvellement des désignations et formation continue des arbitres nationaux : proposition d'évolution :

- mettre en place un séminaire obligatoire tous les 4 ans : ce séminaire, sur deux jours, pourrait avoir pour mission de valider le règlement sportif de l'olympiade à venir.
- proposer un regroupement tous les ans, non obligatoire, sur des thématiques à définir

2/ Engagement du travail de production du guide de l'organisateur.

3/ Jury d'appel

Il est proposé de définir les prérogatives de cette instance et de la limiter aux problèmes de classement suite à des demandes de la part de pilote post remise des prix.

Afin d'éviter toute ambiguïté, cette instance est proposée au nom de « commission de contrôle ou de révision ».

La composition de cette commission est proposée :

- membres permanents : A Garnavault, MC Ribaud de Gineste, T Picque
- suppléant : C Roger)

4/ Evaluation des arbitres

Le principe de la mise en place d'un dispositif d'évaluation des arbitres est retenu.

Le principe pourrait être :

- mise en place d'un questionnaire type « retour qualité » destiné à recueillir les points de vue des pilotes, des organisateurs et des autres arbitres sur le déroulement de la course ;
- l'objectif est de fournir de la matière à progrès, questions, sujets de débat en séminaire. En aucun cas, il est retenu l'idée d'évaluer les arbitres pour en décider, par exemple, de la compétence.
- le questionnaire serait mis à disposition des arbitres qui seraient « maître d'œuvre » dans la décision de le mettre en place ou non. Ils sont également les premiers destinataires des résultats des consultations et la diffusion des résultats se fait à leur initiative
- un dispositif en ligne peut être proposé afin de recueillir de façon simple les questionnaires.

Un groupe de travail se propose de créer le questionnaire (A Garnavault, JL Masure et F Fourlégnie) et A Garnavault se propose de mettre en place la première expérience.

5/ Les 4m/S

Suite à un débat (toujours houleux !), un vote est organisé. A une très large majorité, il est demandé de ne pas modifier cette règle.

Pour la classe 8, non seulement il est demandé également de ne pas modifier cette règle, mais il est demandé d'étudier la possibilité de réduire les surfaces maxi des voiles par un durcissement de la jauge. Il est proposé de fixer à 15m² les surfaces max autorisées.

Parallèlement, il est demandé aux arbitres :

- d'utiliser avec plus de rigueur le drapeau jaune pour annuler les courses lorsque le vent est trop faible afin d'éviter les courses ou trop de pilotes poussent de façon systématique !
- d'éviter de mettre de façon systématique le drapeau rouge dans les périodes d'attente d'un vent suffisant, ce pour permettre aux pilotes de profiter quand même de la plage et de rouler un peu !

6/ Le DSI

Le DSI, dans sa forme générale, est validé par les arbitres et ne pose pas de problème.

Il est demandé de modifier le délai de réception du DSI par la FFCV et de le ramener à 30 jours.

Une copie du DSI devra être adressée aux arbitres, en même temps que leur ordre de mission.

7/ formation des arbitres

Le principe de la séparation des dossiers des formations régionales et nationales est acté. Il est proposé d'imposer le PSC1 aux arbitres. Un délai de 12 mois est proposé aux arbitres actuellement diplômés pour valider cette formation complémentaire.

La restitution à la FFCV de cette attestation pourrait être le prétexte à renvoyer à tous le diplômé qui valide leur qualification.

La FFCV va faire des propositions, notamment en collaboration avec Dc Lagoutte, pour la mise en place de formation spécifique. Pointeurs et autres bénévoles organisateurs y seront conviés.

Il est acté également que les formateurs ou tuteurs de ces formations doivent obligatoirement être arbitres nationaux à jour de leurs obligations (licence, certificat médical, psc1, validation d'exercice...)

8/ Age et fonction

La mise en place d'un âge limite de fonction n'est pas retenue.

Par contre, il est proposé d'imposer aux arbitres de + de 70 ans de fournir une attestation médicale de non contre-indication spécifique à l'activité d'arbitre. La commission médicale sera sollicitée pour rédiger les éventuelles contre indication à proposer aux médecins traitant.

9/ contenu de la mallette

le contenu proposé pour la mallette « arbitre » sera :

- Guide de l'organisation
- Brassards (rouge/blanc)
- Chasuble
- Anémomètre
- Kit drapeau directeur de course
- Kit drapeau briefing
- Clefs USB
- un chronomètre
- un aquabook de prise de note
- RIRC format de poche
- un signal sonore (sifflet) ou trump
- un kit magnétique pour les réclamations
- Sac de transport

10/ un groupe de travail doit faire des propositions de modifications du rirc. (Sylvain, Amaury et pascal). Préciser l'écriture de certains art. et rajout d'art.